

Motion d'actualité locale **AG du jeudi 10 avril 2025**

Brutalité des directions d'établissements et des académies

Les directions d'établissement poursuivent une politique brutale avec leurs personnels. Localement, des enseignant.e.s se battent pour obtenir le paiement d'heures supplémentaires sur du temps de travail hors temps de service : passage des examens, sorties et voyages scolaires. Tout est bon pour faire des économies !

Une liberté pédagogique malmenée

De plus, la liberté pédagogique elle-même est parfois remise en question. L'obligation de réserve, inexistante dans la loi Le Pors, est encore sujette à discussion par notre académie sous couvert des chef.fe.s d'établissement et lors des formations. Au collège de Cluses, on supprime des projets pédagogiques susceptibles d'évoquer ce que le rectorat appelle des « sujets sensibles » quand on traite d'éducation aux médias et qu'on évoque le sujet de la Palestine ou des sujets traitant de l'islam. Si le rectorat se garde d'une quelconque censure, il fait état d'une surveillance de ses personnels et d'une main-mise sur les projets des enseignant.e.s complètement désabusé.e.s.

AED, AESH et contractuels.les : précarité et pratiques illégales des reprises sur salaire

Alors que plusieurs cas ont été rapportés de reprise illégale sur salaire, sans aucune alerte au préalable, sans aucun justificatif, mettant en détresse financière des contrats précaires tels que les AEDs, le Rectorat ne prend toujours pas la mesure des droits de ses salarié.e.s. Ce sont des centaines d'euros que l'académie de Grenoble reprend brutalement sur les salaires des AEDs. Des erreurs de gestion créent des situations dramatiques : on parle d'AED en arrêt maladie qui ne perçoivent pas leur salaire, de primes non perçues ou trop perçues puis reprises sans aucune démarche administrative légale : les retards et oublis de paiement se font monnaie courante et doivent continuer d'être combattus.

VSST (violences sexistes et sexuelles au travail)

La prévention et l'accompagnement des victimes de VSST sont toujours inexistantes et font preuve de l'incompétence du rectorat lorsque des situations sont déclarées. L'administration est souvent même conciliante avec les mis en cause. Les affaires sont tues, les mis en cause et leurs violences sont simplement déplacés, ou devrait-on dire « bonifiés » ! Chez Sud éducation 73-74 nous engageons un travail de terrain et d'accompagnement pour les victimes de VSST. L'inaction des académies nous pousse à agir au niveau fédéral.

Crédits pédagogiques

Le département a supprimé les crédits pédagogiques pour tous les établissements publics de la Savoie (et pas les établissements privés !). Nous continuons de dénoncer cette injustice et la précarité pédagogique qu'elle implique. L'État s'était désengagé sur ce financement auparavant, le département compensait alors mais plus maintenant. Nous avons mené des actions, des manifestations, des échanges avec la presse. La Cour Régionale des comptes ainsi que la nouvelle préfète se sont prononcées en notre faveur et ont déclaré que le département devait financer, mais nous attendons que le conseil départemental de la Savoie revoie sa décision. Nous poursuivons la mobilisation.

Seule la lutte paie ! Imposons une autre vision de l'éducation !